

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES ENABEL MLI21003-10163

Intitulé : Marché de travaux relatif à la réalisation des forages dans les périmètre maraîchers (PM) et les centres de ressources rurales CRR, Région de Koulikoro.

Objet : Réponse aux questions des candidats

Question1 :

Le débit demandé pour une pompe solaire est normalement un débit journalier vue que l'ensoleillement est variable, comment comprendre 08 m³/heure ? la HMT n'est pas exprimée, que faudra-t-il prendre comme référence ?

Réponse 1 :

L'objectif recherché est de dimensionner correctement la pompe et un champ solaire permettant son fonctionnement de façon correcte selon les caractéristiques du forage (essai de pompage de courte durée) et les caractéristiques de la nappe (essai de pompage de longue durée). Donc par là il faudra juste comprendre que le champ solaire doit permettre le fonctionnement correct de notre pompe selon les caractéristiques du forage et de la nappe.

Question 2 :

Fourniture, pose et retrait du tubage provisoire la quantité n'est pas conforme à notre compréhension.

Réponse2 :

La quantité de fourniture, pose et retrait du tubage provisoire prévu dans le cadre de devis est largement suffisante pour la réalisation de la tâche demandée ; nous rappelons que seules les quantités exécutées seront payés.

Question 3 :

Développement à l'air lift quelle est le nombre d'heure de développement ?

Réponse 3 :

Le Développement à l'air lift se fera sur une durée de deux heures (2h)

Question 4

Clarification sur les récapitulatif et sur les quantités

Réponse 4 :

Dans le cadre de la mobilisation de la ressource en eau, il est prévu au maximum quatre points (04) de foration, mais si un seul point de forage nous permet d'obtenir la quantité d'eau nécessaire (soit 10 m³ pour les périmètres maraîchers et 14m³ pour les centres ruraux) alors on se limitera à ce seul point de foration si non on continuera les forations jusqu'au quatrième points de foration.